



## Des délégués se bougent pour une autre mobilité

Diminuer ses frais de transport, faciliter l'accès à l'emploi, participer à la réduction de l'impact environnemental du trafic routier: la semaine de la mobilité, organisée du 16 au 22 septembre, est l'occasion de prendre de bonnes résolutions et de tester d'autres formes de mobilité.

Comme vous pourrez le lire dans ce dossier, la CSC encourage les initiatives des militants et délégués syndicaux qui font de cette thématique un sujet de concertation sociale



[www.cscmobilité.be](http://www.cscmobilité.be)

### PARTAGER LA ROUTE ON S'Y MET TOUS

Semaine de la Mobilité

[semainemob.be](http://semainemob.be)

Du 16 au 22-09-16

SEMAINE EUROPÉENNE DELAMOBILITÉ



ou d'initiatives citoyennes. Les questions ou demandes d'aide à ce sujet peuvent être adressées à sa cellule mobilité. Courriel: [mobilite@acv-csc.be](mailto:mobilite@acv-csc.be).

- Plus d'infos sur la cellule mobilité et les outils mis à disposition des représentants des travailleurs sur [www.cscmobilité.be](http://www.cscmobilité.be)
- Plus d'infos sur les activités organisées dans le cadre de la semaine de la mobilité sur [www.semainemob.be](http://www.semainemob.be)



## Nouveaux élus: pourquoi et comment agir pour la mobilité?

**Les représentants des travailleurs au CPPT et au CE peuvent contribuer à une mobilité plus durable et qui réponde aux attentes de leurs collègues. Voici quelques questions/réponses sur le sujet à destination notamment des nouveaux élus.**

### Les délégués syndicaux doivent-ils se préoccuper des déplacements des travailleurs?

Les déplacements liés au travail peuvent coûter cher à certaines catégories de travailleurs. Ils ont un impact sur les horaires, sur la conciliation avec la vie privée, déterminent l'accès

à un emploi dans de nombreux cas et sont sources de fatigue, de stress et d'accidents.

*Pendant notre mandat de délégué, il y a donc de fortes chances que nous soyons confrontés à un dossier collectif ou individuel qui touche aux déplacements des travailleurs.*

### Comment aborder ce sujet dans notre entreprise?

Bien souvent, ce sont les travailleurs eux-mêmes qui, individuellement ou collectivement, dénonceront une situation difficile ou, de façon plus proactive, montreront un intérêt pour

améliorer les conditions de mobilité. Soyons attentifs aux besoins et attentes exprimées.

*L'entreprise déménage, des travaux routiers provoquent des embouteillages importants, le prix du carburant augmente subitement, le recrutement de travailleurs est rendu difficile à cause du manque d'accessibilité en transports en commun...*

### Au conseil d'entreprise (CE) ou au comité pour la prévention (CPPT)?

Formellement, le CE doit donner son avis sur le diagnostic des déplacements des travailleurs qui a lieu tous





les trois ans. Sur le terrain, on constate que les CPPT sont presque aussi nombreux que les CE à travailler sur les déplacements: la sécurité sur les parkings, le lien avec le stress, les accidents sur le chemin du travail, la fatigue liée aux déplacements...

*Tous les organes sont compétents pour aborder la mobilité des travailleurs. C'est l'angle d'approche qui fera la différence et l'organisation de l'équipe syndicale à ce propos!*

## Quels sont nos points d'appui pour le travail syndical sur la mobilité?

Le meilleur rapport de force vient du soutien que vous avez des travailleurs sur le sujet. Il est essentiel de prendre des initiatives de sensibilisation préalable et d'être à l'écoute des préoccupations.

Dans les entreprises et institutions qui occupent en moyenne au moins 100 travailleurs, nous pouvons prendre appui sur l'obligation de diagnostic fédéral de mobilité des travailleurs. Si le conseil d'entreprise a «loupé» cette disposition, pas de panique. L'employeur

est censé vous avoir demandé votre avis. Ce document doit être à votre disposition quel que soit le timing. La dernière enquête vient de livrer ses résultats collectifs. Elle se base sur la situation en juin 2014.

À Bruxelles, une obligation complémentaire existe: une obligation de plan de déplacement qui, par contre, n'est pas soumise à l'avis du CE.

*Si notre entreprise n'est pas concernée par ces obligations de diagnostic, prenons le temps de montrer le lien entre les préoccupations des travailleurs et les compétences des organes de concertation: la santé, le stress, l'organisation du travail, le pouvoir d'achat, le recrutement des travailleurs.*

## Récolter des informations

En fonction des informations dont dispose l'équipe syndicale, on peut estimer utile de rassembler quelques éléments avant de mettre le point à l'ordre du jour du CE/CPPT ou de la DS.

Le diagnostic fédéral dont on a parlé plus haut constitue une bonne base pour les entreprises concernées. Une

boîte à suggestion ou une mini-enquête sont des outils auxquels on peut également faire appel.

*Dans certains cas (par exemple pour déposer un cahier de revendications en vue de conclure une convention), une consultation plus formelle du personnel s'impose.*

## Mettre ce point à l'ordre du jour?

Les informations dont nous disposons en tant qu'équipe syndicale nous permettent d'identifier les situations problématiques et d'établir des priorités: qu'est-ce qui est important ou moins important, réalisable ou utopique, à court ou à long termes?

Soyons attentifs à trouver un équilibre entre les résultats que l'on obtient à court terme et qui nous encouragent pour la suite et une vision vers laquelle on tend à long terme, dans laquelle on peut inscrire nos actions.

*Nous pourrions par exemple revendiquer à court terme le remboursement de l'indemnité vélo ou veiller à ce que certaines places de parkings soient dédiées au covoiturage. Et parallèlement, constituer un groupe de travail paritaire prêt à réfléchir aux changements dans les horaires de travail ou au développement du télétravail dans l'entreprise.*

## La DS pour concrétiser et améliorer les dispositions légales

La CCT n°19octies du 20 février 2009 prévoit les modalités de l'intervention de l'employeur dans le prix du transport des travailleurs. Les secteurs et les entreprises prennent également de nombreuses dispositions complémentaires. Il reste souvent une marge de manœuvre utile pour les délégations.

*Exemples: Une convention tiers payant avec la SNCB, une indemnité de covoiturage (et un règlement interne pour bénéficier de l'avantage fiscal), la suppression de la distance minimale de 5 km pour l'intervention patronale pour les transports en commun, l'intervention dans les frais de parking à la gare...*

## Mobiweek: mobilisons-nous

À l'occasion de la semaine de la mobilité, la CSC Hainaut occidental et l'ASBL Multimobil vous proposent de participer au challenge collaboratif de la mobilité douce!

Formez une équipe avec vos collègues, vos amis, votre famille ou rendez-vous individuellement sur l'un de nos sites: <https://cscservice.be> ou [www.multimobil.be](http://www.multimobil.be). Cliquez sur le lien «mobiweek» et complétez en quelques secondes le formulaire: combien de kilomètres avez-vous effectués? Quel(s) moyen(s) de transport doux avez-vous choisi?

En participant, vous aurez automatiquement l'opportunité de participer à notre grand tirage au sort! Des cadeaux 100% mobilité douce sont à la clé!

Du 5 au 22 septembre, combien de fois ferons-nous ensemble le tour de la Wallonie picarde?



TRAVAIL

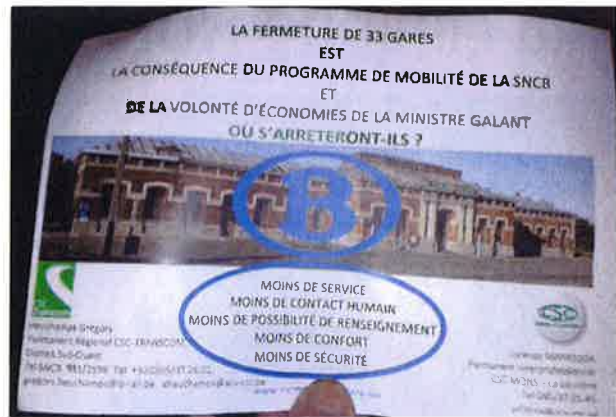
# Mons-La Louvière

## Les comités locaux CSC sur les rails

**Les questions de mobilité intéressent beaucoup les militants des différents comités locaux de la CSC Mons-La Louvière.**

Au cours des derniers mois, le plan de réorganisation de la SNCB les a particulièrement mobilisés. La réouverture de la ligne Quiévrain-Blanc Misseron, les modifications du trafic TGV, la fermeture de plusieurs gares dont celle de Quiévrain, la suppression de plusieurs trains et de certaines liaisons ont été au centre des attentions. À Binche, par exemple, les étudiants qui rejoignent Louvain-la-Neuve par le rail ont rallongé leur trajet de 40 minutes. Et c'est le cas aussi de nombreux travailleurs qui n'ont que les transports publics pour se rendre au boulot.

Au printemps dernier, les militants CSC du secteur de Binche-Chapelle ont écrit à la ministre Galant en charge à l'époque de la mobilité pour lui demander des aménagements en vue d'une meilleure desserte de leur région déjà fortement précarisée. Au cours des prochains mois, ils vont s'atteler à recueillir un maximum de témoignages d'usagers et tout ce qui pourra convaincre le ministre fédéral de la Mobilité, François Bellot, de revoir l'offre de service de la SNCB afin d'assurer un service public de qualité. «*Nous avons l'impression que certains responsables politiques sont conscients que le plan d'économie voulu par la ministre*



*Galant a été trop loin et qu'il convient de maintenir une offre de trains suffisante dans les régions rurales ou semi-rurales»,* estime Lorenzo Marredda, permanent de la CSC Mons-La Louvière. Des interpellations sont prévues dès la rentrée pour maintenir la pression.

D'autres actions en faveur d'une mobilité plus efficace et plus durable en centre-ville seront également menées dans les prochaines semaines par les sections locales CSC de Mons, de Soignies et de La Louvière.



## Les Grands Prés et Initialis: une enquête mobilité

**À Mons, l'arrivée d'Ikea et l'extension du centre commercial voisin booste la fréquentation du site des Grands Prés. Quel est l'impact sur la mobilité des travailleurs du site?**

En février, le géant suédois du meuble en kit inaugurerait son magasin montois où travaillent environ 350 personnes. Adossés à la galerie commerciale et à un hypermarché Carrefour, Ikea et les quelque 100 magasins qui l'entourent visent une fréquentation de 8 millions de visiteurs par an. Pour accueillir tout ce monde, on n'a pas lésiné sur les moyens: nouvelle sortie d'autoroute, nouvelle bretelle, nouveaux ronds-points et environ 4.200 places de parking gratuites. À deux pas des Grands Prés, il y a aussi le parc Initialis qui

regroupe plusieurs dizaines de PME spécialisées dans les nouvelles technologies et qui est lui-même aussi en plein développement.

Ces projets participent à la métamorphose de la Cité du Doudou qui rêve de redéploiement économique et social durable pour sa région. Un thème cher évidemment aussi à la CSC de Mons-La Louvière. Sa cellule Mobilité a voulu se pencher d'un peu plus près sur ces questions de développement à travers une enquête sur l'impact de l'accroissement du trafic sur les travailleurs des Grands Prés et d'Initialis.

«*Nous voulons avoir une idée des conséquences de ce développement rapide de l'activité et des changements intervenus, notamment en matière de temps de déplacement. Pour ce faire,*

*nous allons récolter l'avis des travailleurs sur le plan de circulation et sur leurs éventuels souhaits d'alternatives à la voiture»,* souligne Lorenzo Marredda, permanent CSC. *L'avis des usagers quotidiens nous sera très utile. Si les mesures mises en place sont appréciées, cela nous permettra de les proposer à d'autres zonings. Dans le cas contraire, nous interpellons les autorités publiques. Notre objectif est aussi de convaincre l'ensemble des acteurs qu'ils ont un rôle à jouer en matière de mobilité durable».*

Cette action CSC sera menée dans le cadre de la Semaine de la mobilité.

**Plus d'infos auprès de Lorenzo Marredda. Courriel: [lmaredda@acv-csc.be](mailto:lmaredda@acv-csc.be)**





## Liège Un garage pour vélos à la clinique Notre-Dame de Hermalle



**Depuis plusieurs années, dans le cadre d'une réflexion globale sur la mobilité au sein du Centre hospitalier chrétien (CHC), l'équipe CNE du site de Hermalle-sous-Argenteau mène des actions de sensibilisation à l'utilisation du vélo.**

Écologique, peu coûteux, efficace, le vélo est un mode de déplacement idéal qu'il soit utilisé seul ou en combinaison avec un autre moyen de transport. Or, la Basse-Meuse, au cœur de laquelle est logée la clinique Notre-Dame, bénéficie d'une accessibilité multimodale: elle est notamment bien desservie par le Ravel. Des éléments qui rendent la bicyclette d'autant plus attractive.

À l'occasion de différentes éditions de la semaine de la mobilité, la délégation CNE a organisé des stands d'information sur ce mode de transport et a même invité le Gracq à proposer une formation à la conduite à vélo dans le trafic urbain.

Parallèlement, elle a interrogé le personnel pour connaître les incitants et les freins à l'utilisation du deux-roues pour les déplacements domicile-travail. Parmi les éléments favorables pointés figuraient l'occasion de faire du sport et de se vider la tête, l'aspect financier et la diminution de l'empreinte carbone. Dans les freins, la

difficulté d'aller chercher les enfants à l'école ou à la crèche et d'aller faire les courses, la sécurité et l'absence d'endroit pour ranger son vélo.

La création d'un abri vélos s'est révélée une priorité pour développer la mobilité douce sur le site de Hermalle. La délégation CNE a donc insisté auprès de la direction pour qu'elle réalise ce garage à vélos. «*Nous avons demandé qu'on y installe des bornes de rechargement pour les vélos électriques et nous aimerions aussi pouvoir bénéficier d'un système de location de vélos électriques*», précise l'équipe syndicale. L'inauguration de ce garage est prévue en octobre.



## Eupen Des camionnettes de ramassage à la Câblerie

La Câblerie d'Eupen est la plus grosse entreprise de la région germanophone. Elle occupe environ 900 personnes, dont une bonne partie vient des communes du sud: Saint-Vith, Bütgenbach, Bullange. Depuis les années 60, des camionnettes/mini-bus transportent les travailleurs de leur domicile au travail. «*Ces collègues ont la possibilité de venir avec les camionnettes de la câblerie quand ils travaillent en deux ou en trois pauses. Pour ceux qui font quotidiennement entre 30 et 50 km par trajet,*

*c'est intéressant*», explique Daniel Mackels, délégué principal CSC Metea.

Pour les ouvriers habitant les communes du nord de la communauté germanophone, un contrat avec une entreprise d'autobus a été conclu. Il concernait au départ les trois pauses et a été réduit par la suite pour ceux qui travaillent en deux pauses. Craignant qu'on abandonne un jour cette formule de bus de ramassage, les délégués du conseil d'entreprise ont pris l'initiative

de faire un sondage parmi les ouvriers pour savoir combien voulaient profiter d'un bus. «*Nous avons été étonnés de voir que 10% des ouvriers étaient intéressés, mais ce n'était pas possible pour ceux qui travaillaient en trois pauses. 10% des ouvriers, cela veut dire une soixantaine des personnes*», raconte Anibal Gonzalez-Alvarez, délégué CSC au CPPT.

«*Sur base de cela, nous avons mené un débat au conseil d'entreprise et nous*

# Namur Ecolys: la mobilité dans une zone d'activité



Depuis plus d'un an, les délégués CSC des quelques grosses entreprises implantées dans la zone d'activité Ecolys à Rhisnes ont constitué un comité de zoning sous l'impulsion de la CSC Namur-Dinant. Son but: mieux se connaître entre «voisins», échanger de l'information sur la vie dans leurs entreprises et monter des projets communs qui seront à la fois favorables à l'environnement, à l'emploi et aux conditions de travail.

Un sujet qui a rapidement retenu l'attention des délégués est celui de la mobilité. Le zoning est-il accessible à tous? Y a-t-il des points à améliorer, des attentes particulières des travailleurs à rencontrer? Les délégués ont d'abord échangé sur la réalité de leurs propres entreprises. Dans le groupe, Eva Tsagaris est déléguée CNE à la Croix-Rouge. Le service du sang s'est installé sur ce zoning voici cinq ans, regroupant ainsi un peu moins de 150 personnes venant de plusieurs régions. «*Au moment de ce déménagement, nos délégations syndicales ont négocié une convention qui prévoit diverses facilités en matière de mobilité et, entre autres, du covoiturage organisé et encouragé par l'employeur*», explique Eva. Chez Mondelez (ex-Kraft), entreprise voisine de production de fromage, le covoiturage existe aussi entre les

ouvriers. «*Mais ce sont les travailleurs qui s'organisent entre eux*», précise Francis Pirlot, délégué CSC A&S. Les deux entreprises sont dotées de parkings et d'abris pour les vélos et ont mis en place une indemnité pour cyclistes. Ce qui est le cas aussi de Civadis, une firme voisine active dans le domaine de l'informatique.

En avril dernier, le petit groupe de délégués a décidé de faire un pas plus loin en organisant un sondage auprès des travailleurs. Voiture personnelle, transports en commun, covoiturage, vélo... environ 250 personnes ont fait part de leurs observations et problèmes à propos de ces divers modes de déplacement. Sont mentionnés en premier lieu des problèmes de sécurité: le rond-point à la sortie de l'autoroute, l'éclairage sur le zoning, la signalisation à certains endroits, l'entretien des pistes cyclables quand elles existent... Chaque délégué va maintenant répercuter ces résultats au sein de son propre CPPT. En septembre, une information sera faite également aux travailleurs des petites entreprises du zoning. Et un rendez-vous a déjà été pris au cours de la semaine de la mobilité avec l'échevin des Travaux de Namur en charge des voiries pour l'informer des aménagements souhaités.

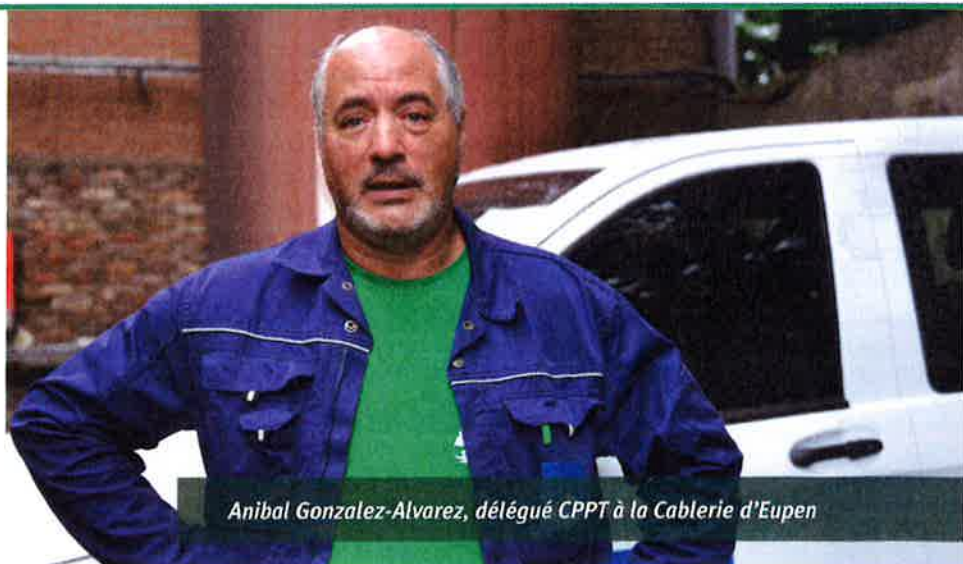
D'autres interpellations sont également prévues. Par exemple, à propos des horaires et fréquences de la navette TEC qui assure actuellement une liaison quotidienne entre Ecolys et la gare de Namur. Les délégués souhaitent aussi transmettre l'idée d'aménager à l'entrée d'Ecolys un espace de covoiturage pour les automobilistes qui se donnent rendez-vous à cet endroit pour se rendre ensemble au travail. Ce qui faciliterait la vie des covoitureurs tout en évitant les parkings sauvages sources de dangers pour tous les usagers.

Les idées ne manquent pas et l'enthousiasme non plus. «*Ces échanges entre délégués sont fort enrichissants. On partage des informations et des bonnes pratiques. Et surtout, on se sent plus forts pour faire avancer des projets qui nous tiennent à cœur et qui pourront profiter à tous, y compris ceux qui travaillent dans les petites entreprises d'Ecolys*», conclut Anne-Sophie Simon, déléguée CNE chez Civadis.

Plus d'infos auprès de Véronique Thirifays. Courriel: [vthirifays@acv-csc.be](mailto:vthirifays@acv-csc.be). Tél.: 0474.37.45.09.

Danièle Ernotte

*avons pu négocier qu'il y ait des bus de ramassage pour ceux qui font les deux et les trois pauses*». Le contrat avec l'entreprise d'autobus a été renégocié. Et la câblerie elle-même a investi dans quatre nouvelles camionnettes. «*La direction renouvelle régulièrement ces camionnettes. Quant aux ouvriers qui conduisent leurs collègues, ils reçoivent une petite indemnité que nous avons pu faire augmenter récemment*», précise Daniel Mackels.



Anibal Gonzalez-Alvarez, délégué CPPT à la Cablerie d'Eupen